

Rapport du Comité pour l'année 2023-2024

Activités de l'Association et du Comité durant l'année écoulée

- Le **Comité** d'UniNExt s'est réuni à **six reprises** (les 28 août, 6 novembre et 11 décembre 2023 et les 22 janvier, 6 mars et 10 juin 2024) durant l'année écoulée depuis la dernière Assemblée générale.
- Il a pris les décisions et géré les activités suivantes.

Prix UniNExt

Il a, dans sa séance du 6 novembre 2023, décerné comme d'habitude le prix UniNExt. Le mémoire récompensé cette année est un travail en matière de droit des assurances sociales, rédigé par **M. Alexandre Bussy**, sous la direction de la professeure Anne-Sylvie Dupont, travail intitulé « **Le caractère efficace, approprié et économique des prestations de l'assurance-maladie** ». Le lauréat nous en fera tout à l'heure une brève présentation.

Le Prix UniNExt s'élève à CHF 1'000.- et il est complété par une formation d'une demi-journée permettant au lauréat de perfectionner la présentation orale de son travail de master.

Le comité UniNExt a été convaincu par la rigueur juridique du travail de M. Bussy, ses recherches très complètes et son aisance rédactionnelle.

Journée des métiers du droit

Comme à l'accoutumée également, le Comité a organisé, en collaboration avec la Faculté de droit et l'ANED, l'Association des étudiantes et des étudiants neuchâtelois en droit, la traditionnelle **Journée des métiers du droit**, ouverte aux étudiantes et étudiants de bachelor et de master, mais aussi aux lycéennes et lycéens, collégiennes et collégiens de toute la Suisse romande. Cette ½ journée, qui s'est tenue le **6 mars 2024** et qui offre la possibilité de se familiariser avec les différentes facettes des métiers du droit, a permis cette année à plus de 150 participantes et participants venus de toute la Suisse romande de découvrir la variété des débouchés offerts aux juristes, puis de partager un apéritif, organisé par l'ANED, avec les intervenantes et intervenants. Diplomatie, notariat, arbitrage, magistrature, services linguistiques de l'administration fédérale et travail social étaient cette année au menu d'une manifestation qui connaît toujours un grand succès.

Nouvelle bourse « King's College »

Ainsi que cela vous avait été préannoncé l'an passé, le Comité a décidé d'un nouveau projet, en chantier depuis quelques années déjà, un projet de bourse

d'études, et après avoir soigneusement étudié la question, le Comité s'est décidé, lors de sa séance du 6 novembre 2023, en faveur d'une bourse destinée aux étudiantes et étudiants de la Faculté admis au double master entre la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et le King's College de Londres. Il a ainsi adopté, à la même date, un règlement de bourse, qui se trouve sur le site de l'Association. Il a en outre, en date du 6 mars 2024, accordé les deux premières bourses, de 2500.- chacune, à deux étudiantes de la Faculté admises au double master avec le King's College.

Soutien à divers autres projets et développements de nouveaux projets

Après deux ans d'interruption due au Covid, UniNExt avait repris l'année passée le soutien de deux autres projets de la Faculté de droit, ce que l'association a continué cette année, à savoir :

- Les **déjeuners académiques**, un cycle de conférences permettant aux enseignantes et enseignants de la Faculté de présenter à leurs pairs et aux étudiantes et étudiants le résultat de leurs recherches en cours (prise en charge des frais effectifs, jusqu'à 2000.- frs par an au maximum);
- Les **midis des doctorantes et doctorants**, une série de rencontres organisée par l'ANADD, permettant à ceux-ci de présenter l'avancement de leurs travaux (500.- frs par année).

L'Association a également soutenu, conformément à ses statuts, un nouveau projet qui émane exclusivement d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants de la Faculté et de l'Université, le projet « **Plume de justice** », qui consiste à inviter une ou un auteur d'une œuvre littéraire en lien avec la justice. Le Comité a accordé à ce projet, qui a connu en 2023-2024 ses deux premières éditions (la troisième aura lieu en automne 2024), un soutien de deux fois 400 frs (juillet 2023 et février 2024).

Enfin, pour ce qui est du développement de nouveaux projets, le Comité a décidé de proposer cette année une nouvelle formule, d'**apéritif « after work »**, lié à la visite d'une **entreprise** locale ou régionale. Pour cette année, et pour une première, une telle manifestation est prévue le 4 septembre 2024, qui consistera en un apéritif dînatoire et une visite guidée de l'exposition au siège de la Fondation WhiteSpaceBlackbox, à Neuchâtel. Un flyer d'invitation vous est distribué ce soir et sera envoyé aux membres, et nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à participer à cette nouvelle activité. Les inscriptions sont déjà ouvertes via le code QR ou via email.

Evolution des membres et organisation de l'Association

UniNExt compte actuellement environ 1960 membres, selon nos listes, alors que la Société académique neuchâteloise (SAN) et la Société neuchâteloise de sciences économiques (SNSE) comptent respectivement 698 et 298 personnes inscrites.

A ce propos, il faut signaler un double problème dans la gestion des membres. D'une part, une proportion non négligeable des membres démissionne dès réception de l'invitation à l'Assemblée générale, accompagnée d'un bulletin de versement pour la cotisation. D'autre part, pour une autre partie, assez importante, des membres, aussi bien les adresses de courriel que les adresses postales dont nous disposons ne sont plus actuelles et nous recevons courrier et courriel en retour, ce qui occasionne un gros travail inutile de secrétariat.

Le Comité cherche actuellement des solutions propres à mettre de l'ordre dans – et simplifier – le système de gestion des membres et des adresses.

Perspectives

Comme vous le dira notre trésorière tout à l'heure, la situation financière de notre association est stable, même si l'année 2023, qui était l'année du 20^{ème} anniversaire, a entraîné des dépenses plus importantes que d'habitude, et ce essentiellement pour l'Assemblée générale.

Le Comité remercie M. Ludovic Fuhrmann, qui gère depuis l'an dernier notre site Internet, s'occupe des travaux de graphisme pour notre communication et tient à jour la base de données des membres d'UniNExt, que nous avons du reste commencé à reconfigurer et à adapter à la nouvelle législation sur la protection des données. Il remercie aussi vivement Mme Viviane Perratone, collaboratrice à la Faculté de droit, qui assure la gestion courante de l'association, mais qui prendra sa retraite à la fin de l'année 2024. Pour assurer son remplacement, le comité a conclu avec la Faculté un accord visant à garantir qu'une personne du secrétariat de la Faculté continue à assurer le secrétariat d'UniNExt.

Et, pour ma part, je tiens à remercier la Faculté de droit, ainsi que l'ANED, avec qui nous collaborons de manière toujours harmonieuse et efficace, et à remercier vivement aussi toutes et tous les membres du Comité, qui se sont engagés, cette année encore plus que les précédentes, pour que l'Association puisse mener à bien toutes ses activités.

Neuchâtel, 20 juin 2024

Pour le Comité :



Pascal Mahon